

29^{ème} Rallye de Meuse 2020

REGLEMENT PARTICULIER RALLYES

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement :	5 février 2020
Ouverture des engagements :	5 février 2020
Clôture des engagements :	26 février 2020
Parution du road-book :	7 mars 2020
Dates et heures des reconnaissances :	samedi 7 mars 2020 de 9h00 à 17h00
Vérifications des documents et des voitures le :	
- Samedi 7 mars 2020 de 14h à 19h au garage Renault de Gondrecourt-le-Château (administratifs)	
- Samedi 7 mars 2020 de 14h15 à 19h30 au garage Renault de Gondrecourt-le-Château (techniques)	
Heure de mise en place du parc de départ le :	De 14h30 à 20h00 sur le parking du supermarché Carrefour contact à Gondrecourt-le-Château.
1 ^{ère} réunion des Commissaires Sportifs le :	7 mars à 18h30 à la salle de la codecom, Place de la Mairie ...
Publication des équipages admis au départ le :	7 mars
Publication des heures et ordres de départ le :	8 mars à 20h30 à la salle de la codecom, Place de la Mairie
Briefing des pilotes prioritaires par écrit à l'administratif contre élargement et affiché	
Départ de la 1 ^{ère} voiture à Gondrecourt-le-Château le dimanche 8 mars à partir de 8h00.	
Arrivée à :	Gondrecourt-le-Château (55) à partir de 16h.
Publication des résultats partiels :	Salle de la Mairie (parc fermé)
Vérification finale :	Garage Renault à Gondrecourt-le-Château
Publication des résultats du rallye :	30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent à Gondrecourt-le-Château (55)
Remise des prix le dimanche 8 mars au podium d'arrivée Gondrecourt-le-Château (55),	10 minutes après la dernière voiture.

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile de la Meuse organise le 7 et 8 mars 2020 en qualité d'organisateur administratif et technique le 29^{ème} rallye régional de la Meuse.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile Grand Est sous le numéro 2 en date du 02/01/2020 Et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro 35 en date du 02/01/2020.

Comité d'Organisation

Président : **Guy JANNY**

Membres : **Les membres de l'ASA 55**

Secrétariat du Rallye, Adresse : **ASA 55, Monsieur Guy JANNY 11 Route de Bar 55000 BUSSY-LA-COTE**

Téléphone : **06.83.89.80.41**

Mail : asameuse55@gmail.com

Permanence du Rallye : **Mairie de Gondrecourt-le-Château (55)**

Lieu, date, horaire : **Mairie de Gondrecourt-le-Château pendant la durée de l'épreuve.**

Organisateur technique

Nom : ASA 55

Adresse : 11 route de Bar 55000 BUSSY-LA-COTE

1.1P. OFFICIELS

Fonction	Noms	Numéro de Licence	Code ASA
Président du collège	COTTET Patrice	8012	03 05
Membres	CONDAMIN Claude	122813	03 14
	BUSSEREAU Bernard	1503	03 06
Secrétaire du collège	PECCAUD Mimi	2309	03 14
Administratif	LABAT Mélanie PEUREUX ODILE		
Directeur de course	BIDAL Jean-Charles	1625	03 05
Directeur de course adjoint	THOMAS Maryse		
Adjoint à la direction de course gestionnaire de l'ES 1-2 3 au PC	CLAUDE David	221403	03 08
Responsable sécurité	Guy JANNY	17573	03 02
Véhicule TRICOLERE	HUMBERT Jean-Claude		03 02
Commissaire technique responsable	PROTOIS Gérard		
Commissaires techniques	LORRAIN Michel	105082	03 04
	ABEL Sahoui	12679	03 22
	TENA Emile		
Directeur de course ES 1,2-3	ANGELMANN Alain	214977	03 02
Directeur de course adjoint ES 1-2-3	SICHLER Jean-Jacques		
Relations concurrents	ANGELMANN Jocelyne	233639	03 02
	SCHOLLER Fabienne	43874	03 23
Responsable informatique et classement	PEUREUX Gérard		03 05
Responsable des commissaires	GUY JANNY	17573	302
Voiture DAMIER	DUMAS Frédéric THOMAS Thierry		
Chronométrateurs ES 1,2,3	CARCHON Gérard	211678	03 05
	FRANCHI Françoise	214894	03 05
Médecins	WIEDENKELLER Michel	146262	03 12

1.2P. ELIGIBILITE

Le **29^{ème} Rallye de Meuse** compte pour la Coupe de France des Rallye 2020 et le Championnat de la Ligue Grand Est du Sport Automobile 2020.

1.3P. VERIFICATIONS

Administratives : Garage RENAULT à Gondrecourt-le-Château (55)

Samedi 7 mars 2020 de 14h00 à 19h00.

Les concurrents devront présenter les documents suivants :

- Licence 2020 FFSA
- Passeport technique
- Permis de conduire
- Merci de joindre les photocopies de ces documents à votre demande d'engagement
-

Techniques :

Les vérifications techniques auront lieu **le samedi 7 mars 2020 de 14h15 à 19h30 au Garage RENAULT à Gondrecourt-le-Château.**

Les vérifications finales seront effectuées : **Garage RENAULT de Gondrecourt-le-Château (55).**

Taux horaire de la main d'œuvre : **60 € TTC**

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURENENTS ET PILOTES

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 29^{ème} rallye de Meuse doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le lundi 24 février 2020 accompagné des droits d'engagement à l'adresse ci-dessous :

ASA 55 –Guy JANNY

11 Route de Bar

55000 BUSSY-LA-COTE

Tel 06.83.89.80.41

Mail : gjanny.stchristophe@orange.fr / asameuse55@gmail.com

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à **100** voitures maximum.

~~**3.1.11.1P.** Les droits d'engagement sont fixés :~~

~~avec la publicité facultative des organisateurs : 375 € → ENGAGEMENT à **260 €** pour tous.~~

- ~~▪ sans la publicité facultative des organisateurs : 680 € (x 2)~~

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

3.1.1P ORDRE DE DEPART

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA.

L'assistance sera autorisée **uniquement** dans le parc d'assistance prévue à cet effet signalé dans le road book.

Important : une bâche sous chaque voiture de course (3x5m) résistante aux hydrocarbures.

Dans le parc d'assistance il est demandé aux concurrents :

- de détenir un extincteur pour foyer A-B-C minimum 5 kg, faisant l'objet d'un contrôle de moins de 2 ans.
- Utiliser des contenants à hydrocarbures conformes aux normes hydrocarbures.
- Disposer sous la partie mécanique de chaque véhicule d'assistance 1 bâche de protection étanche et résistante aux hydrocarbures.
- En outre il est précisé que le piquetage est interdit.
- de prendre en charge l'enlèvement de leurs déchets.

La pénalité par défaut est de 200 €

4.3.2.3P. Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard FFSA.

4.6 IDENTIFICATION DES VOITURES APPLICATION AU 8 JUIN 2012

Article R.322.1 du code la route.

ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. DESCRIPTION

Le 29^{ème} Rallye de Meuse représente un parcours de 131,1 kms.

Il est divisé en 3 étapes et 1 section.

Il comporte 3 épreuves spéciales d'une longueur totale de **39,90 kms**

Les épreuves spéciales sont :

ES 1-2-3 « VILLE DE GONDRECOURT » 13,30 km

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

6.2.1P. ROAD-BOOK

Les road-book seront disponibles le :

Samedi 7 mars 2020 à partir de 8h30 au garage RENAULT de Gondrecourt-le-Château.

6.2.6P. Les reconnaissances auront lieu le **samedi 7 mars 2020 de 9h00 à 17h00.**

Le nombre de passage en reconnaissance est limité à **3 maximums** et des contrôles seront effectués.

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11P. Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- Commissaire de route : **Combinaison ou chasuble orange**
- Chef de poste : **Combinaison ou chasuble orange**

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX

SCRATCH 1^{er} **1 coupe**
2^{ème} **1 coupe**
3^{ème} **1 coupe**

CLASSE 1^{er} **1 coupe**
2^{ème} **1 coupe (si 5 partants)**
3^{ème} **1 coupe (si 10 partants)**

1 coupe au 1^{er} équipage féminin

La remise des prix se déroulera au podium d'arrivée à Gondrecourt-le-Château (55)